



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **COP21 : PLUS DE 300 ORGANISATIONS DU MONDE ENTIER SIGNENT LE PACTE DE PARIS SUR L'EAU ET L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES BASSINS DES FLEUVES, DES LACS ET DES AQUIFERES**

Dans le cadre du « Plan d'Action Lima-Paris », le Pérou, appuyé par la France, a organisé hier, le 02 décembre 2015, la journée officielle sur « Eau et adaptation au changement climatique » de la COP21 de Paris, placée sous la double présidence de Madame Ségolène ROYAL, ministre française de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, chef de la Délégation française à la COP21, et de Monsieur Manuel PULGAR-VIDAL, ministre péruvien de l'Environnement, organisateur de la COP20 - 2014 de Lima : C'est ainsi la première fois dans l'histoire d'une COP que les enjeux de l'eau douce sont officiellement pris en compte.

« [Le Pacte de Paris sur l'eau et l'adaptation au changement climatique dans les bassins des fleuves, des lacs et des aquifères](#) » a été présenté à l'ouverture de cette journée.

« Le Pacte de Paris est le premier engagement concret de la COP 21 : J'appelle tous les acteurs de l'eau à le rejoindre », a déclaré Mme Ségolène Royal, en signant elle-même officiellement le document au côté du ministre de l'Environnement du Pérou et de Madame Charafat AFAILAL, ministre chargée de l'eau du Maroc, pays qui sera l'organisateur de la COP22 en 2016 ([voir les photos de la signature du Pacte](#)).

Porté par le Réseau international des Organismes de Bassin (RIOB), à la demande des organisateurs, le « Pacte de Paris » vise à l'échelle mondiale la mobilisation des organismes de bassin et de tous les autres acteurs impliqués, organisations multilatérales et internationales, administrations gouvernementales, autorités locales, entreprises et tous les secteurs économiques, la société civile, pour engager sans délais les actions indispensables pour adapter la gestion de l'eau douce aux effets du changement climatique : tous les organismes impliqués dans la gestion intégrée par bassin ont été invités à signer ce « Pacte ».

A ce jour, plus de 300 organismes ont déjà signé le « Pacte de Paris » dans 87 Pays, ce qui montre bien que, partout, il mobilise fortement tous les acteurs de la gestion des ressources en eau, car il faut agir rapidement avant qu'il ne soit trop tard !

Monsieur Jean-François DONZIER, Secrétaire Général du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB), a présenté le Pacte et rappelé que le changement climatique affecte d'ores et déjà et affectera de plus en plus la quantité et la qualité de l'eau douce et les écosystèmes aquatiques, notamment du fait de l'intensité et de la fréquence croissante des événements hydrologiques extrêmes, tels que les inondations et sécheresses : « Dans cette perspective, les bassins sont les territoires naturels où l'eau s'écoule en surface ou dans le sous-sol : c'est bien à cette échelle appropriée que la gestion des ressources en eau et l'adaptation doivent être organisées ».

Le « Pacte de Paris » comporte deux composantes : la première partie décrit le contexte et fournit des principes généraux pour l'adaptation au changement climatique dans les bassins, et la deuxième partie énumère les engagements à prendre par les signataires pour organiser l'adaptation au changement climatique et engager les actions appropriées.

L'action des organismes de bassin et de tous les autres acteurs impliqués est essentielle pour renforcer la résilience de nos sociétés aux risques pesant sur les ressources en eau dans le contexte du changement climatique.

La table ronde organisée pendant cette journée sur « l'eau et l'adaptation » a permis de présenter des exemples concrets de projets d'adaptation dans différents bassins de Chine (bassin du fleuve Hai), d'Inde (gestion des aquifères), du Mexique (Vallée de Mexico), d'Amérique du Sud (projet ECOCUENCAS), du fleuve Sénégal (OMVS), du fleuve Niger (ABN), du fleuve Congo et de ses affluents (CICOS) et du Maroc (ABH), ainsi que la plateforme de bassins pilotes pour tester les mesures d'adaptation animée par la CE-ONU et le RIOB : Ces projets démontrent que l'on peut agir vite si les acteurs se mobilisent !

**Pour plus d'information :**

**Jean-François DONZIER**

Secrétaire Général

Réseau international des Organismes de Bassin (RIOB)

**Christiane RUNEL**

Directrice de la Communication

Tél : 01 44 90 88 60

Fax : 01 40 08 01 45

E-mail : [riob@riob.org](mailto:riob@riob.org)

**[www.riob.org](http://www.riob.org)**



Photo - Copyright © OIEau C.Runel